



### Réunion du comité de bassin hydrographique Oranie - Chott Chergui

Dans le cadre du décret exécutif n° 10-24 du 12 janvier 2010 relatif au cadre de concertation en matière de gestion intégrée des ressources en eau, l'Agence de Bassin Hydrographique Oranie -Chott Chergui a organisé le 24 Février 2016 au niveau de la salle de conférence de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Oran, la réunion qui a regroupé les membres du comité de bassin hydrographique Oranie – Chott Chergui, composé des représentants de l'administration, des collectivités territoriales, des organismes de gestion des services de l'eau, des organisations professionnelles, des associations des usagers, était présidée par Monsieur AÏCHAQUI Tahar représentant du Ministre des ressources en eau et de l'Environnement.



Le comité de bassin a examiné au cours de cette journée les des actions réalisées par l'ABH- OCC en 2015 et le programme d'action 2016 qui ont porté principalement sur les thèmes suivants :

- ✚ Présentation des résultats des services publics de l'eau (SPE).
- ✚ Présentation des résultats du PDARE de la région hydrographique Oranie – Chott Chergui.
- ✚ Présentation du plan d'action de l'année 2016.

La dernière présentation est axée sur le plan d'action de l'année 2016, ou L'objectif spécifique visé est de contribuer à l'amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau régional par :

- l'Elaboration et mise en œuvre d'outils de gestion et de planification
- la Connaissance des pressions sur les ressources (rejets et pollutions dans les bassins, surexploitation, ..) et propositions d'améliorations
- l'Elaboration et mise en œuvre d'actions de sensibilisation en direction de différents types d'usagers
- la Connaissance de la situation de l'AEP au niveau de la région hydrographique
- la Connaissance sur les ressources en eau et leurs usages dans les bassins

Les journalistes de la presse écrite et les radios locales ont accompagné l'Agence de Bassin lors de l'évènement, par la publication des articles sur les journaux et une couverture à travers les ondes des radios locales de la région.

Ouest Tribune 27/02/2016

#### DES RESSOURCES EN EAU

### Pas moins de 70 % des réserves en eau en Algérie destinés à l'agriculture

Pas moins de 70 % des réserves en eau en Algérie est destiné à l'agriculture ce qui nécessite un recours à des techniques économiques dans l'irrigation agricole, a indiqué mercredi à Oran un directeur central au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement. Dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion de la commission du bassin hydrographique de l'Oranie-Chott Chergui, le directeur des études et d'aménagement des ressources hydriques au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, Aïchaoui Tahar a mis l'accent sur l'utilisation de systèmes permettant une économie de l'eau dans l'agriculture, à l'instar du système d'aspersion et celui du goutte à goutte, afin de parvenir à une rationalisation en matière d'exploitation hydrique, surtout que l'Algérie est menacée de sécheresse. Pour préserver cette ressource vitale, le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement s'attèle à organiser des actions de sensibilisation par le biais de spots publicitaires visant à inculquer à la jeune génération la culture d'économie d'eau et à initier des activités pour sensibiliser les élèves sur l'usage ration-



nel de l'eau, a ajouté le même responsable, également président de la commission du bassin hydrographique de l'Oranie-Chott Chergui. Citant une étude récente, il a relevé une diminution des précipitations dans la région de l'Ouest d'environ 40 % au cours des dernières années par rapport au passé et d'un moindre taux à l'Est (20 %) et au Centre (30 %). Pour sa part, le directeur général de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, Dramchi Mohamed, a indiqué qu'un travail entrepris entre les ministères des Ressour-

ces en eau et de l'Environnement et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche est parvenu à l'évidence que l'économie des ressources en eau disponibles permettra l'extension de la superficie irriguée de 300 mille hectares, à l'horizon 2019. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'informer les agriculteurs et les sensibiliser sur l'utilisation rationnelle de l'eau, a recommandé le même responsable, signalant que «l'agriculteur est au fait du prix des engrais et des semences, mais ignore le prix de l'eau et la quantité consommée».